



## Les organismes susceptibles de renseigner les plaisanciers sur la Loire et le Bassin de la Maine en Maine-et-Loire

### NIVEAU DES COURS D'EAU EN TEMPS RÉEL

Site internet : [www.vigicrues.ecologie.gouv.fr](http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr) pour des informations actualisées deux fois par jour au moins.  
Serveur audiotel : 0 825 150 285 (0,15 €/min) pour des informations actualisées plusieurs fois par jour en cas de crue :

- pour La Loire, de la Haute Loire à l'Indre et Loire « tapez \*1 »
- pour l'Allier et ses affluents, tapez \*2
- pour Le Cher et ses affluents et l'Indre, « tapez \*3 »
- pour La Vienne et ses affluents et Le Thouet, « tapez \*4 »
- pour La Loire aval, Le bassin de La Maine et la Sèvre Nantaise, « tapez \*5 »

### CONCERNANT TOUS LES COURS D'EAU DOMANIAUX DE L'ANJOU

#### Règlement de police de navigation des rivières navigables

Il est composé de différents éléments :

- **Le Code des transports** qui intègre le règlement général de police de la navigation (art R4241-1 et suivants) ainsi que les principales dispositions du traditionnel « code fluvial » ou « code de navigation ». C'est la réglementation nationale.
- **Les règlements particuliers de police (R.P.P.) de la Navigation et de Plaisance**, qui font l'objet d'arrêtés préfectoraux pour une application territoriale définie, sont à se procurer à :

**pour le Bassin de la Maine et la Loire\*, de la confluence avec la Maine et à la limite avec le département d'Indre-et-Loire (\*non navigable : les usagers y naviguent à leurs risques et périls) :**

DDT de Maine-et-Loire - SRGC  
Unité Loire Navigation  
15 bis rue Dupetit Thouars  
49047 Angers cedex 1  
Tél. 02 41 86 64 53  
[ddt-ula-srgc@maine-et-loire.gouv.fr](mailto:ddt-ula-srgc@maine-et-loire.gouv.fr)  
[annick.perineau@maine-et-loire.gouv.fr](mailto:annick.perineau@maine-et-loire.gouv.fr)

**pour la Loire navigable de la confluence avec la Maine à Nantes**

Voies Navigables de France  
10 boulevard Gaston Serpette  
BP 53606 – 44036 Nantes cedex 1  
Tél. 02 40 67 26 01  
[util.loire@vnf.fr](mailto:util.loire@vnf.fr)  
[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

### RENSEIGNEMENTS SUR LE BASSIN DE LA MAINE

Mayenne, Sarthe, Oudon, Maine

#### État de la voie navigable et de ses ouvrages et

#### Information relative à l'usage des écluses (bassin de la Maine)

Conseil départemental de Maine-et-Loire  
DGA Territoires  
Service rivières et domaine public fluvial  
48 B Boulevard Foch  
49000 Angers  
Tél. 02 41 81 41 39  
[service.rivieres@maine-et-loire.fr](mailto:service.rivieres@maine-et-loire.fr)

Contact des éditeurs de guides de navigation fluviale pour l'actualisation des cartes des rivières du Bassin de la Maine en Maine-et-Loire.

#### Police de la navigation

Direction Départementale des Territoires de  
Maine-et-Loire  
Sécurité Routière et Gestion des Risques  
Unité Loire Navigation  
15 bis rue Dupetit Thouars  
49047 Angers cedex 1  
Tél. 02 41 86 64 53  
[ddt-ula-srgc@maine-et-loire.gouv.fr](mailto:ddt-ula-srgc@maine-et-loire.gouv.fr)  
[annick.perineau@maine-et-loire.gouv.fr](mailto:annick.perineau@maine-et-loire.gouv.fr)

Pour les avis à la batellerie  
<http://www.maine-et-loire.gouv.fr>

## **Demande d'autorisation d'occupation temporaire (A.O.T.) Stationnement longue durée**

### **Bassin de la Maine hors ports ci-dessous**

Conseil départemental de Maine-et-Loire - DGA Territoires  
Service rivières et domaine public fluvial  
48 B Boulevard Foch - 49000 Angers  
Tél. 02 41 81 41 39  
[aot@maine-et-loire.fr](mailto:aot@maine-et-loire.fr)

---

#### **Angers : stationnement rive droite amont, hors cale de la Savate :**

Ponton 12 places, à l'année  
(Promenade Haute de Reculée, face aux  
restaurants)  
Direction de la voirie – 50 bd du Doyenné  
Ville d'Angers  
Tél. 02 41 21 54 00  
[voirie@ville.angers.fr](mailto:voirie@ville.angers.fr)

#### **Bouchemaine : stationnement entre le ponton du quai de La Noë et celui de la base nautique**

(sur la Maine)  
Mairie  
Tél. 02 41 22 21 53  
[domaine.fluvial@ville-bouchemaine.fr](mailto:domaine.fluvial@ville-bouchemaine.fr)

#### **Cantenay-Epinard : stationnement au ponton (sur la Mayenne)**

Mairie de Cantenay-Épinard  
Tél. 02 41 32 13 26  
[mairie.cantenay-epinard@wanadoo.fr](mailto:mairie.cantenay-epinard@wanadoo.fr)

#### **Montreuil-Juigné**

(sur la Mayenne)  
Plaisanciers de passage exclusivement :  
72h – Fin avril à fin septembre : déclaration  
d'escale au camping. Sinon, pas de  
formalités.  
Tél : 02 41 42 40 18  
[tourismemj@gmail.com](mailto:tourismemj@gmail.com)

#### **Pruillé : stationnement au port**

(sur la Mayenne)  
Mairie déléguée de Pruillé  
Tél. 02 41 32 67 29  
[pruille@longuenee-en-anjou.fr](mailto:pruille@longuenee-en-anjou.fr)

#### **Grez-Neuville : stationnement au port**

(sur la Mayenne)  
Mairie  
Tél. 02 41 95 35 13  
[accueil@mairie-grez-neuville.fr](mailto:accueil@mairie-grez-neuville.fr)

#### **Angers : A.O.T. ou stationnement de passage au port**

(cale de la Savate et quai des Carmes)  
Destination Angers  
Place Kennedy – BP 15157  
49051 Angers cedex 02  
Tél. 02 41 23 50 33

[officedetourisme@destination-angers.com](mailto:officedetourisme@destination-angers.com)

En saison (d'avril à septembre) :  
Maison du Port  
38 boulevard Henri Arnaud – Angers  
Tél. 02 41 23 50 00

[officedetourisme@destination-angers.com](mailto:officedetourisme@destination-angers.com)

#### **Segré : club nautique Segréen (port privé géré par association)**

(sur l'Oudon)  
[clubnautiquesegreen.free.fr](http://clubnautiquesegreen.free.fr)  
Tél. 06 65 20 22 48  
[clubnautiquesegreen@free.fr](mailto:clubnautiquesegreen@free.fr)

#### **Écouflant : 6 stationnements saisonniers moyenne durée, d'avril à octobre**

(sur la Sarthe)  
Mairie d'Écouflant  
Tél. 02 41 41 10 00  
[mairie@ecouflant.fr](mailto:mairie@ecouflant.fr)

#### **Cheffes-sur-Sarthe : halte fluviale**

(sur la Sarthe)

- Longue durée :  
Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe  
[servicetourisme@ccals.fr](mailto:servicetourisme@ccals.fr) / 02 53 04 68 24
- Jusqu'à 14 nuitées : Office de tourisme Anjou Loir  
et Sarthe  
Tél. 02 41 76 37 26  
[bienvenue@tourisme-anjouloiretsarthe.fr](mailto:bienvenue@tourisme-anjouloiretsarthe.fr)

#### **Châteauneuf-sur-Sarthe : stationnement au port**

(sur la Sarthe)

Mairie  
Tél. 02 41 96 15 20  
[contact-mairie@chateauneufsursarthe.fr](mailto:contact-mairie@chateauneufsursarthe.fr)

## RENSEIGNEMENTS SUR LA LOIRE

### État de la voie navigable

#### Bulletins de navigabilité, mouillages, avis à la batellerie\* achat de la vignette plaisance VNF

Contact des éditeurs de guides de navigation fluviale  
pour l'actualisation des cartes  
de Nantes à Bouchemaine :

\* Également téléchargeables par abonnement sur [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

Voies Navigables de France  
10 boulevard Gaston Serpette  
BP 53606 – 44036 Nantes cedex 1  
Tél. 02 40 67 26 01  
[uti.loire@vnf.fr](mailto:uti.loire@vnf.fr)

#### Précisions locales :

##### De Anetz à Bouchemaine

Centre d'exploitation VNF de Montjean-sur-Loire  
Tél. 02 41 39 01 47

##### De Anetz à Nantes

Centre d'exploitation VNF de la Chapelle Basse-Mer  
Tél. 02 40 06 37 78

#### Demande d'autorisation d'occupation temporaire (A.O.T.) sur la Loire :

##### Entre la confluence avec la Maine et la limite avec le département 37

DDT de Maine-et-Loire  
SRGC - Unité Loire et Navigation  
15 bis rue Dupetit Thouars  
49047 Angers cedex 1  
Tél. 02 41 86 64 53  
[ddt-ula-srgc@maine-et-loire.gouv.fr](mailto:ddt-ula-srgc@maine-et-loire.gouv.fr)  
[annick.perineau@maine-et-loire.gouv.fr](mailto:annick.perineau@maine-et-loire.gouv.fr)

##### Entre la confluence avec la Maine et Nantes

Voies Navigables de France  
10 boulevard Gaston Serpette  
BP 53606 – 44036 Nantes cedex 1  
Tél. 02 40 67 26 01  
[uti.loire@vnf.fr](mailto:uti.loire@vnf.fr)  
**sauf sur Montjean-sur-Loire et  
Saint –Florent –le-Vieil** (attention, ponton verrouillé  
provisoirement)  
Mairie de Mauges - sur-Loire : 02 41 77 78 11  
[accueil@mauges-sur-loire.fr](mailto:accueil@mauges-sur-loire.fr)  
**sauf sur Chalonnes-sur-Loire**  
Mairie de Chalonnes - sur-Loire : 02 41 74 10 81  
[mairie@chalonnes-sur-loire.fr](mailto:mairie@chalonnes-sur-loire.fr)

### Passer un permis de bateau de plaisance obtenir une carte de circulation pour le bateau

Tous renseignements à :

#### Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Loire-Atlantique

Service des transports et risques / Unité sécurité et transports

#### Centre Instructeur de sécurité fluviale de Nantes

BP 503606 – 44036 NANTES CEDEX 1

Secrétariat : [ddtm-cisf@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:ddtm-cisf@loire-atlantique.gouv.fr)

Tel. 02 40 67 26 20

2 sites

##### Site de Nantes

10 Bd Gaston Serpette – BP 53606  
44036 Nantes cedex  
Tel. 02 40 67 23 01

##### Site de Saint-Nazaire

9 Bd de Verdun – BP 424  
44616 Saint-Nazaire cedex  
Tel. 02 40 11 77 76 / 02 40 11 77 77

### S'informer sur la délivrance des cartes de pêche

Tous renseignements à :

#### Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Montayer - 49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE

Tél : 02 41 87 57 09 - Fax : 02 41 87 88 37

<http://www.fedepeche49.fr>



Anjou tourisme – [infos@anjou-tourisme.com](mailto:infos@anjou-tourisme.com) –  
02 41 23 51 51